

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

80700 Roye







Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ

Risque de remontées de nappe sur Roye

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : Vallée de la Somme

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 80DREAL20150001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Roye

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Roye

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

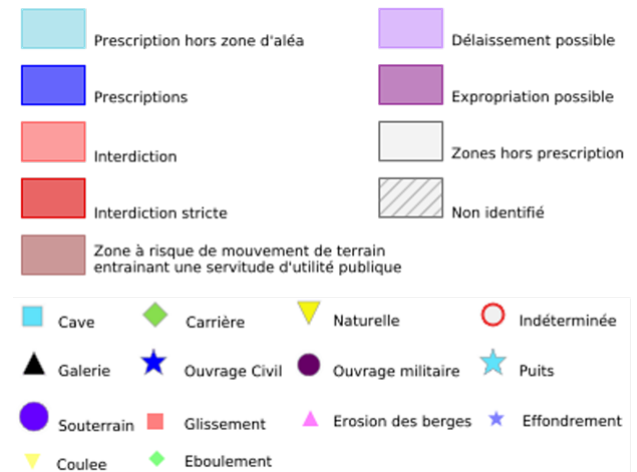
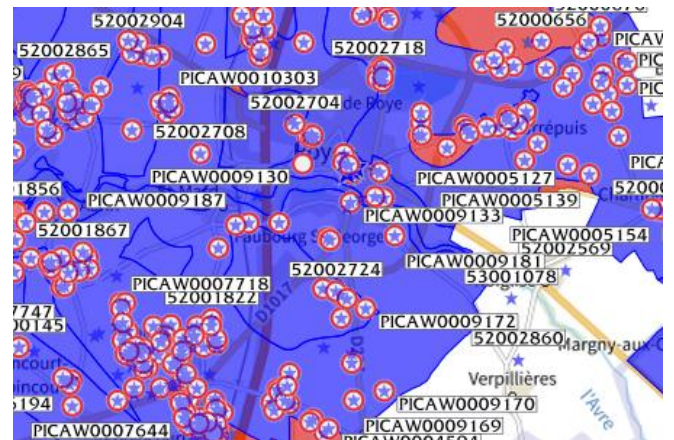
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : PPR arrondissement de Montdidier (80DDTM20050002)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR arrondissement de Montdidier a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Glissement de terrain

Tassements différentiels

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 08/04/2005

Date d'approbation : 12/06/2008

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque de mouvements de terrain sur Roye

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0200080A	Mouvement de Terrain	07/05/2001	16/03/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Roye

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



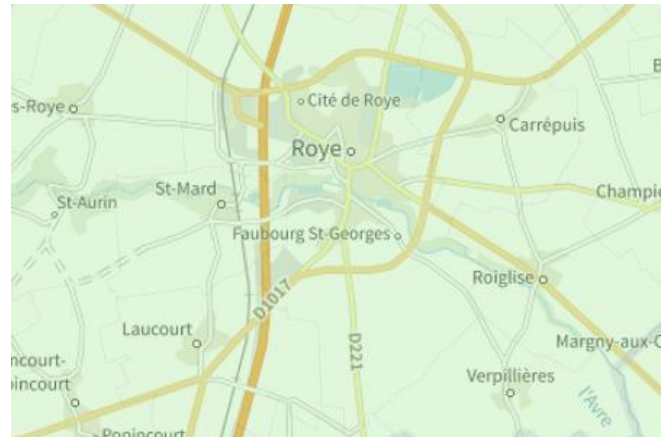
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Roye

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Roye

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

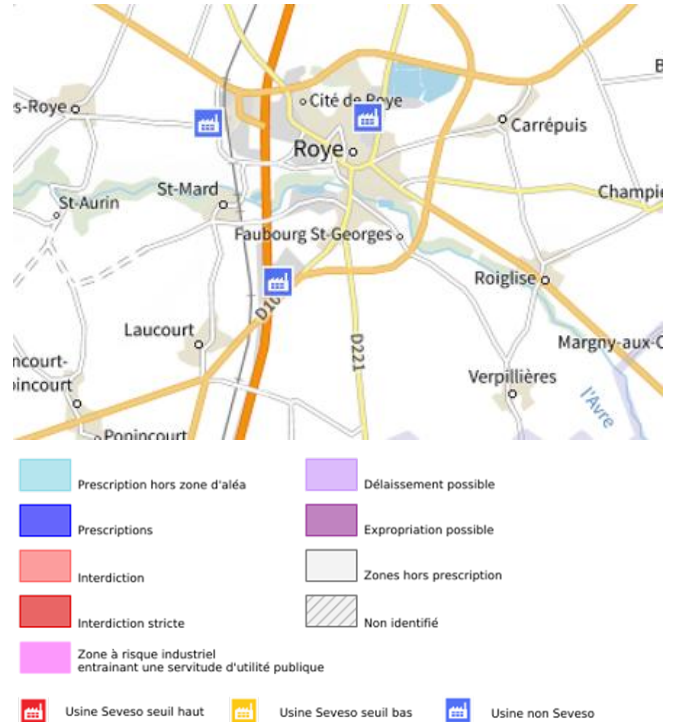
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :



DDRM : DDRM80

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)
[Effet thermique](#)
[Effet de surpression](#)

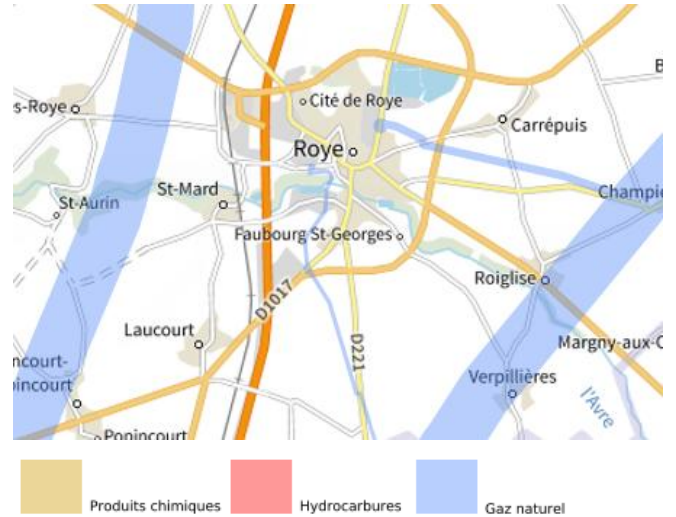
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
KUEHNE NAGEL Roye	Non Seveso
SAINT LOUIS SUCRE SNC - SLS	Non Seveso
FAPAGAU	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Roye

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



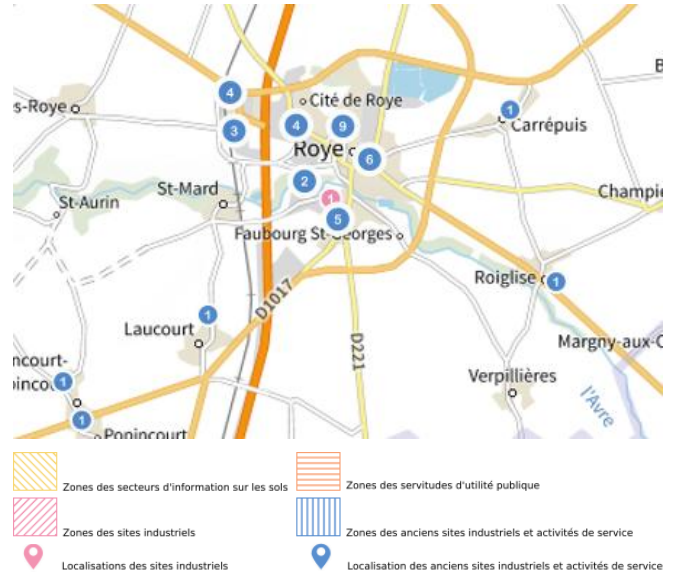
Risque de pollution des sols sur Roye

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 51 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

50 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
52002693	Effondrement / Affaissement	73 rue Saint Médard
52002694	Effondrement / Affaissement	51 rue Saint Médard
52002695	Effondrement / Affaissement	64 rue Saint Médard
52002696	Effondrement / Affaissement	60 rue Saint Médard
52002697	Effondrement / Affaissement	5 bis place des Combattants
52002698	Effondrement / Affaissement	22 rue d'Amiens
52002699	Effondrement / Affaissement	39 avenue François Mitterand
52002700	Effondrement / Affaissement	22 rue de l'Avre
52002701	Effondrement / Affaissement	36 rue Saint Gilles
52002702	Effondrement / Affaissement	11 rue de Paris
52002703	Effondrement / Affaissement	Le Buisson des Loges
52002704	Effondrement / Affaissement	2 rue Louis Hennepin
52002705	Effondrement / Affaissement	2 avenue François Mitterand
52002706	Effondrement / Affaissement	1 place de la Victoire
52002707	Effondrement / Affaissement	14, rue Pierre Mendès-France
52002708	Effondrement / Affaissement	
52002709	Effondrement / Affaissement	
52002710	Effondrement / Affaissement	
52002711	Effondrement / Affaissement	
52002712	Effondrement / Affaissement	
52002713	Effondrement / Affaissement	
52002714	Effondrement / Affaissement	
52002715	Effondrement / Affaissement	
52002716	Effondrement / Affaissement	
52002717	Effondrement / Affaissement	
52002718	Effondrement / Affaissement	
52002719	Effondrement / Affaissement	
52002720	Effondrement / Affaissement	
52002721	Effondrement / Affaissement	
52002722	Effondrement / Affaissement	
52002723	Effondrement / Affaissement	
52002724	Effondrement / Affaissement	
52002725	Effondrement / Affaissement	
52002726	Effondrement / Affaissement	
52002727	Effondrement / Affaissement	
52002728	Effondrement / Affaissement	
52002729	Effondrement / Affaissement	
52002730	Effondrement / Affaissement	
52002731	Effondrement / Affaissement	

Identifiant	Type	Lieu
52002732	Effondrement / Affaissement	Faubourg Saint-Gilles
52002733	Effondrement / Affaissement	
52002734	Effondrement / Affaissement	Rue Victor Hugo
52002735	Effondrement / Affaissement	Rue des annonciades
52002736	Effondrement / Affaissement	Rue de l'Avre
52002737	Effondrement / Affaissement	Rue Saint-Georges
53001085	Effondrement / Affaissement	
53001086	Effondrement / Affaissement	
53001087	Effondrement / Affaissement	
53001088	Effondrement / Affaissement	
53001089	Effondrement / Affaissement	RN2017 traverse de Roye (église)

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

45 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PICAW0004165	ouvrage civil	En face des 13 et 15 rue Saint-Pierre
PICAW0004224	ouvrage civil	Place de l'Hôtel de ville
PICAW0009121	indéterminé	
PICAW0009123	indéterminé	73 rue Saint Médard
PICAW0009124	indéterminé	52 rue Saint Médard
PICAW0009125	indéterminé	64 rue Saint Médard
PICAW0009127	indéterminé	60 rue Saint Médard
PICAW0009129	indéterminé	5 bis place des Combattans
PICAW0009130	indéterminé	22 rue d'Amiens
PICAW0009131	indéterminé	39 avenue François Mitterrand
PICAW0009132	indéterminé	22 rue de l'Avre
PICAW0009133	indéterminé	36 rue Saint-Gilles
PICAW0009135	indéterminé	11 rue de Paris
PICAW0009136	indéterminé	Le Buisson des Loges
PICAW0009138	indéterminé	2 rue Louis Hennepin
PICAW0009143	indéterminé	
PICAW0009145	indéterminé	
PICAW0009146	indéterminé	
PICAW0009148	indéterminé	
PICAW0009153	indéterminé	
PICAW0009154	indéterminé	
PICAW0009155	indéterminé	
PICAW0009156	indéterminé	
PICAW0009157	indéterminé	
PICAW0009158	indéterminé	
PICAW0009159	indéterminé	
PICAW0009160	indéterminé	
PICAW0009161	indéterminé	
PICAW0009162	indéterminé	
PICAW0009164	indéterminé	
PICAW0009165	indéterminé	
PICAW0009166	indéterminé	
PICAW0009167	indéterminé	
PICAW0009169	indéterminé	
PICAW0009170	indéterminé	
PICAW0009172	indéterminé	
PICAW0009173	indéterminé	
PICAW0009175	indéterminé	Faubourg Saint-Gilles
PICAW0009176	indéterminé	

Identifiant	Type	Nom
PICAW0009177	indéterminé	
PICAW0009178	indéterminé	Rue Victor Hugo
PICAW0009179	indéterminé	Rue des annonciades
PICAW0009180	indéterminé	Rue de l'Avre
PICAW0009181	indéterminé	Rue Saint-Georges
PICCS00001751	ouvrage civil	PLACE DARMES

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000917101	Agence d'exploitation et agence clientèle d'EDF/ GDF	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

51 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4216222	ENGIE - Tiers demandeur STEEN REHAB	En arrêt	
SSP4026041	DLI	Indéterminé	
SSP4026032	DLI	Indéterminé	
SSP4026029	(ex Centrale d'enrobage)	En arrêt	
SSP4026026	(ex DLI)	En arrêt	
SSP4026023	Atelier de réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP4026021	Unité de fabrication de profilés en PVC	Indéterminé	
SSP4026020	DLI	Indéterminé	
SSP4026017	Unité de fabrication d'emballage en	Indéterminé	
SSP4026015	Atelier de réparation de poids lourds	Indéterminé	
SSP4025929	Agence d'exploitation et agence	Indéterminé	
SSP4025829	(ex Dépôt d'acétylène)	En arrêt	
SSP4025819	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4025738	Déchetterie	Indéterminé	
SSP4025536	(ex Installation temporaire d'enrobage à	En arrêt	
SSP4025535	(ex Transport et installations ferroviaires)	En arrêt	
SSP4025534	Atelier de charge de transformateurs	Indéterminé	
SSP4025533	(ex Sucrierie)	En arrêt	
SSP4025349	DLI	Indéterminé	
SSP4025348	(ex Mécanique générale)	En arrêt	
SSP4025347	(ex sucrierie de Roye dite : la grande	En arrêt	
SSP4025346	(ex Mécanique générale)	En arrêt	
SSP4025345	(ex Tannerie)	En arrêt	
SSP4025193	(ex Atelier de réparation et d'entretien	En arrêt	
SSP4025179	(ex DLI)	En arrêt	
SSP4025178	Garage du Quartier Général	Indéterminé	
SSP4024639	(ex Coopérative)	En arrêt	
SSP4024622	(ex Constructeur mécanicien)	En arrêt	
SSP4024621	Ferme et Sucrierie St-Gilles	Indéterminé	
SSP4024620	(ex Sucrierie Crespel)	En arrêt	
SSP4024425	(ex Sucrierie)	En arrêt	
SSP4024424	(ex Mégisserie)	En arrêt	
SSP4024423	(ex Gazomètre)	En arrêt	
SSP4024422	(ex Mégisserie)	En arrêt	
SSP4024421	(ex Fabrique d'hydrogène)	En arrêt	
SSP4024420	(ex Gazomètre)	En arrêt	
SSP4024271	(ex DLI)	En arrêt	
SSP4024259	(ex Atelier de réparation de machines-	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4024217	Sucrierie (ex Sté Nouvelle de raffinerie	Indéterminé	
SSP4024186	(ex Conserverie Nicolas ou fabrique de	En arrêt	
SSP4024099	DLI	Indéterminé	
SSP4024079	(ex Coopérative)	En arrêt	
SSP4024051	Coopérative	En arrêt	
SSP4024048	Garage (ex DLI)	Indéterminé	
SSP4024014	DLI, réparation de machines agricoles	Indéterminé	
SSP4023905	(ex Ferme et fabrique de sucre)	En arrêt	
SSP4023602	Coopérative	Indéterminé	
SSP4023245	(ex Imprimeur)	En arrêt	
SSP4023190	(ex Transport déménagement)	En arrêt	
SSP4023173	(ex Teinturier dégraisseur)	En arrêt	
SSP663886	TRIVIUM METAL PACKAGING	En arrêt	



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle